

# Commission Nationale BMX

Réunion du 8 et 9 janvier 2010 – Rosny-sous-Bois

## PROCES VERBAL

### Présents :

M. Sylvain DUPLOYER	Président de la CNBMX
M. Joël MARTINEZ	Membre
M. Jacques PERRAGUIN	Membre
M. Bruno QUAEGEBEUR	Membre
Mme Elisabeth VIOUGEAS	Membre
M. Nicolas CURIE	Membre
M. Jean-Noël FONTAINE	Membre
M. Denis DUMAIN	Responsable Interrégion Sud-Ouest
M. Adrien MOREIRA	Responsable Interrégion Sud-Est
M. Gérard PHILIPPE	Responsable Interrégion Nord-Est
M. Emmanuel HUSSON	Personnel fédéral
M. Fabrice VETTORETTI	Entraîneur national
M. Bernard BOUTIN	Invité Corps arbitral

Absents excusés : Jacques QUEMARD Responsable Interrégion Nord-Ouest  
Christian MARTINEZ Membre

### 1 – Retour sur les réunions interrégionales

Dans l'attente de la venue de la DTN, Sylvain DUPLOYER débute la réunion de la commission par un point précis sur les 3 réunions interrégionales qui se sont déroulées à Livron (28 novembre 2009), Nantes (6 décembre 2009) et Troyes (19 décembre 2009). Il fait une synthèse des principaux points qui sont ressortis des réunions.

### Wild-cards 2011

Lors de la réunion de Livron, il a été demandé à ce que les wild-cards puissent être attribuées avant la période de mutation. En effet, certains pilotes ont fait une demande de wild-card lors de la période de mutation et après validation des wild-cards. Il est également précisé que le pilote devra en faire la demande au sein de son comité d'accueil pour la saison à venir et non pas au comité quitté.

Enfin, la CNBMX décide de continuer d'attribuer un quota selon le nombre de licenciés BMX comptabilisés dans chaque comité à la date de l'AG Fédérale comme pour la saison 2010. Un rajout de 2 Wild Cards, en plus de ce quota, sera reconduit pour tous les comités.

### **Equipement vestimentaire des Champions de France**

Sylvain DUPLOYER fait part de son mécontentement au sujet du port obligatoire du maillot « Champion de France ». Il annonce que plusieurs remarques désobligeantes circulent sur les forums de BMX à ce sujet. Il soulève notamment le problème des présidents de jury qui n'appliquent pas la réglementation. L'actualisation du règlement ne semble pas être acquise par tous.

Le Président de la CNBMX annonce qu'un courrier sera réalisé par Emmanuel HUSSON et partira dans les prochains jours accompagné d'une plaquette sur la réglementation des maillots de Champions de France.

Toutefois, certains membres de la commission précisent que le maillot « Champion de France » n'est pas très adapté à la pratique du BMX. Ils espèrent, avec le nouveau fabricant, un maillot BMX plus adapté.

Sylvain DUPLOYER souhaite évoquer la possibilité d'utiliser un short comme c'est le cas au niveau international. La CNBMX ne souhaite pas revenir sur cette décision.

### **Catégorie Cruiser 45 ans et +**

Le Président de la CNBMX fait part du mail de Jean-François LAMBERT dans lequel il relance la commission au sujet de la volonté de créer cette catégorie. La commission fait un point sur le nombre d'engagés sur les épreuves précédentes des pilotes de 45 ans et plus. Il

apparaît un faible nombre de participants et que ce nombre est très incertain même si la catégorie est créée.

Après concertation, la CN est plutôt défavorable à cette demande. Plusieurs membres rappellent que cela ne va pas dans le sens de la volonté de la commission qui cherche à améliorer la visibilité du BMX auprès de l'extérieur.

Ainsi, il est décidé de ne pas créer de catégorie Cruiser 45 ans et +.

### **Médailles pilotes DN**

A travers les réunions interrégionales, il a été demandé à ce que les pilotes des 3 premiers clubs de division nationale 1 et division nationale 2 soient récompensés à titre personnel chacun par une médaille, le manager de l'équipe recevant la coupe.

### **Date BF3**

Elisabeth VIOUGEAS tiens à signaler que la date du BF3 n'est pas forcément la meilleure. Elle fait part, comme d'autres membres, de son souhait de pouvoir la décaler au mois de novembre pendant la semaine commune des vacances scolaires.

### **Représentant arbitres**

Il est souhaitable que lors des 4 réunions interrégionales organisées par Sylvain Duployer les responsables interrégionaux des arbitres puissent faire une intervention.

## **2 – Procédure de rattrapage des pilotes de la catégorie « Elite » pour la saison 2011**

A la demande de la CNBMX, Isabelle GAUTHERON est invitée à débattre de ce sujet. En effet, plusieurs dérogations de pilotes sont parvenues à la DTN pour un maintien dans la catégorie « Elite » en 2010. La Directrice Technique Nationale rappelle que, pour la saison

2010, il a été décidé, en concertation avec Sylvain DUPLOYER, que les 8 derniers pilotes avaient la possibilité de rouler dans la catégorie « Elite » lors de l'indoor de Saint-Etienne. Il s'agit d'une séance de rattrapage dans laquelle les pilotes qui passent les manches qualificatives pourront rouler dans la catégorie « Elite » en 2010. L'idée étant, comme le souligne la DTN, de ne pas pénaliser des pilotes qui descendent pour des critères autres que sportifs (par exemple suite une blessure).

La CN approuve cette initiative. Il est décidé de poursuivre et d'entériner cette décision pour la saison 2011 lors de l'indoor de Saint-Etienne. Toutefois, Joël MARTINEZ souhaite préciser que le fait de passer les manches qualificatives n'est pas forcément un élément sportif indéniable. En effet, il précise que si un pilote se trouve dans une race composée de pilotes de haut niveau, il aura beaucoup de mal à passer les manches. Il pense que le temps de course doit être également pris en compte. Ainsi, la commission décide de compléter cette décision de passer les manches avec la mise en place de transpondeurs pour les pilotes demandant un maintien ou une montée en Elite.

Enfin, il est rappelé que tous les pilotes licenciés FFC et les pilotes disposant d'une attestation d'appartenance au titre d'un club français font partie du classement Coupe de France (classement à la base du système montées/descentes). Pour les autres pilotes ne répondant pas à l'une des ces deux conditions, ils ne peuvent entrer dans les critères des montées et descentes et ne pourront pas prendre part au classement final de la Coupe de France.

### 3– Procédure de rattrapage des autres pilotes et wild-cards 2011

Dans un premier temps, Sylvain DUPLOYER propose de laisser la décision au CR BMX pour le rattrapage des pilotes challenge. Il précise que des wild-cards supplémentaires peuvent être éventuellement accordées aux comités. Jacques PERRAGUIN rappelle qu'il a toujours été dit que pour les montées et maintiens en Elite, cela relevait de la DTN, toutes les autres catégories relevant de la commission. Joël MARTINEZ propose de laisser le pouvoir à la CNBMX.

Par ailleurs, le Président précise que les pilotes de disciplines différentes inscrits sur les listes ministérielles de haut niveau (VTT descente, 4X...) doivent pouvoir venir s'intégrer parmi les

pilotes BMX autorisés à courir. Les passerelles entre disciplines sont, selon lui, très importantes à mettre en place.

De plus, Sylvain DUPLOYER ne souhaite plus avoir à traiter de demandes, de plus en plus croissantes, de dérogations. La commission précise également que les dates butoirs ne sont jamais respectées.

Il souhaite mettre en place un cadre précis pour les demandes de maintien et de montée. Après concertation des membres de la CNBMX, il est décidé ce qui suit :

#### Catégorie National :

- Cadets : les 8 premiers ont le choix de monter en National (pas de changement),
- Homme 17/24 : il est décidé d'élargir la montée en Elite et d'autoriser, non plus les 8 premiers, mais les 16 premiers de la catégorie. Par contre, plus aucune dérogation de ne sera acceptée pour la montée en National,
- Maintien en National : les pilotes doivent faire une demande de dérogation le 30 septembre au plus tard. Un rattrapage sera mis en place, à l'instar des pilotes Elite souhaitant se maintenir, à la première épreuve du calendrier BMX.

#### Catégorie Elite :

- Maintien en Elite : les pilotes doivent faire une demande de dérogation le 30 septembre au plus tard. Un rattrapage, avec transpondeurs, sera mis en place à la première épreuve du calendrier BMX.
- Montée en Elite : les pilotes doivent faire une demande de dérogation le 30 septembre au plus tard. Un rattrapage, avec transpondeurs, sera mis en place à la première épreuve du calendrier BMX.

#### 4 – TFBMX / European BMX Games

Dans un premier temps, Sylvain DUPLOYER fait part du courrier émis par le club de Briançon au sujet de cette épreuve. Il fait passer à la CN le courrier ainsi qu'un article de « La Provence » intitulé « Gros évènement et petite polémique ». En effet, le club de Briançon regrette que cette épreuve ne se déroule pas au sein de leur club. Toutefois, il est rappelé qu'un cahier des charges, pour une organisation FFC avec la construction d'une piste, a été diffusé et que les clubs et les collectivités territoriales étaient invités à y répondre. Seule la commune de Serre-Chevalier y a répondu.

Le Président informe que la communication se met en place en collaboration avec l'office du tourisme. L'affiche est en cours de création. Il précise que l'entrée et les emplacements pour les camping-cars seront gratuits.

Concernant la création de la piste, Rodolphe PERRAGUIN a été désigné comme référent. Le plan est en cours de réalisation et sera diffusé à l'UEC à Klatovy. Pour la construction, M. FOUCHER a été retenu. La piste sera réalisée du 3 au 8 mai et la finition sera faite du 5 au 11 juillet.

Le Président rappelle que le site restera dédié au BMX de manière définitive. Il précise également que la station souhaiterait faire une grosse épreuve en 2012 de cet évènement (de type Supercross). Un dossier de candidature sera envoyé prochainement par l'UCI à la FFC.

Enfin, le Président fait un point sur la disponibilité des membres afin de constituer le comité d'organisation. Il souhaiterait la présence d'environ 20 personnes du 12 au 18 juillet. Il demande un retour par mail des dispositions de chacun pour le 15 février maximum.

#### 5 – Points sur la formation des référents pistes

Dans l'ensemble, les membres estiment que les candidats présents aux formations sont à 50 % des pilotes, 50 % des responsables CRBMX. Tous les candidats ont été reçus aux tests de la formation.

Elisabeth VIOUGEAS pense que le questionnaire est à revoir. Jacques PERRAGUIN tient à différencier la fonction d'homologateur (avis sur la partie objective) et de référent (avis sur la partie subjective). Il précise que cela est très important et que certaines personnes ne sont pas compétentes pour homologuer des pistes, notamment sur la partie subjective. Sylvain DUPLOYER informe qu'une séance de rattrapage sera mise en place à Paris.

Néanmoins, plusieurs membres de la CN regrettent d'avoir ouvert cette formation à l'ensemble des personnes ayant eu une première expérience et que, par conséquent, certains n'ont pas les compétences requises. Certains pensent qu'il aurait fallu limiter la formation uniquement aux pilotes.

Les candidats reçus pour le poste de référent technique piste seront informés par l'intermédiaire de leur comité respectif.

## 6 – Point sur les homologations 2010

La commission fait un point précis des homologations en cours. Toutes les homologations des épreuves 2010 sont terminées sauf pour Nogent-Le-Roi et logiquement Caen et Marseille qui sont des pistes temporaires. L'homologation est prévue le vendredi 30 janvier. Certains dossiers restent en attente de retour à la FFC.

Le dossier de Cognac est pour le moment en attente.

## 7 – Retour sur l'indoor de Saint-Etienne

Sylvain DUPLOYER tient à informer la commission des bons retours qu'il a eu concernant l'organisation de l'indoor et plus particulièrement concernant la piste.

Adrien MOREIRA précise que les courses furent très intéressantes et que le club a enregistré plus d'entrées que la saison précédente.

Toutefois, le Président précise certains points à améliorer qui lui sont remontés (tarif des entrées et emplacements des DN dans le respect du cahier des charges).

Joël MARTINEZ souhaite préciser que la piste a été très agréable pour les pilotes. Il regrette néanmoins le problème récurrent des personnes qui s'installent dans le coin des chefs d'équipe. Adrien MOREIRA admet que ces personnes n'ont rien à faire à cet endroit et qu'il s'agissait essentiellement de locaux. Il précise qu'un agent de sécurité sera recruté pour interdire l'accès lors du prochain indoor.

Enfin, Bruno QUAEGEBEUR rappelle qu'il souhaiterait prochainement qu'il soit possible de mettre en place un système pour la diffusion des résultats, via Wi-Fi, sur les ordinateurs des chefs d'équipe.

## 8 – Candidatures 2011 : validation finale et présentation au prochain CA

Suite aux différentes candidatures reçues, la CNBMX décide de pré-attribuer les épreuves suivantes pour la saison 2011 aux clubs suivants :

**1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> manche du Championnat d'Europe** : pré-attribution à BMX Compiègne-Clairoix.

**Interrégion Nord-Ouest** : Suite à une relance de la CNBMX auprès de la CRBMX Bretagne, un choix a été effectué par cette dernière en faveur du club de Saint-Brieuc BMX.

**Interrégion Nord-Est** : pré-attribution à Beaune BMX.

**Interrégion Sud-Est** : la CNBMX reste dans l'attente de réception de la candidature du club d'Hyères. Suite à un appel au responsable de la CRBMX, ce dernier confirme l'envoi de la candidature.

**TFBMX** (réservé au Sud-Ouest) : pré-attribution à BCC Saintais. Il va être demandé au club de modifier son appellation (enlever le terme Bicross).

**Indoors** : pré-attribution à Saint-Etienne BMX (attente du courrier de soutien de la commune). Pour la candidature du club de Tours, Jacques PERRAGUIN précise que la réponse pour l'organisation sera donnée suite à un prochain rendez-vous avec la mairie.

**Coupes de France** : le Président demande au club de Mours-Romans un courrier de soutien de la commune avant l'étude de la candidature. Pour le club de Carpentras (déjà pré-attribué en 2009), il précise que le problème de la haie n'est toujours pas résolu.

## 9 – Examen des candidatures 2012

La CNBMX examine les candidatures reçues pour la saison 2012 :

**TFBMX** (réservé Nord-Ouest) : pré-attribution au club de Vallet sous réserve de réception du courrier de soutien. Il est cependant nécessaire de refaire une piste adaptée aux plus jeunes.

**Interrégion Nord-Ouest** : pré-attribution à AS Tréport Cyclisme.

**Coupes de France** :

- Pour le club de Saint-Brieuc, il est nécessaire d'attendre le choix de la CRBMX de Bretagne.
- Pour le club de Cavaillon, il existe un problème de tracé avec la première ligne droite qui n'est pas conforme. La CNBMX décide de pré-attribuer une manche à Cavaillon sous réserve de modification.
- Concernant le club de Cernay, la commission fait part d'un avis plutôt défavorable. En effet, plusieurs problèmes liés à la piste et à l'organisation avaient été signalés lors de l'interrégion Nord-Est 2009. La CN estime qu'il est nécessaire de faire une visite pour évaluer l'ampleur des travaux à réaliser.
- Concernant les clubs de Montmélian et de Lumbres, il est pour l'instant nécessaire d'attendre la fin des travaux.

**Indoors** : Avant de pré-attribuer au club de Saint-Etienne, les membres de la commission précisent qu'il est nécessaire d'attendre le calendrier UEC car, dans la mesure où il s'agira de

l'année des Jeux Olympiques, il est fort probable que l'indoor de Saint-Etienne soit une manche européenne.

### **Championnat de France :**

- Pour le club de Mours, il faut attendre la décision de la commission concernant la coupe de France en 2011.
- Concernant le stade Bordelais BMX, la CNBMX souligne le cadre très sympathique du projet sur la place des quinconces.
- Pour le club de Saint-Avertin, la FFC est dans l'attente de réception de la fiche de candidature.

### **Calendrier 2012**

Sylvain DUPLOYER souhaite faire un point sur le calendrier 2012. Il rappelle que l'ensemble du calendrier BMX sera décalé du fait des JO. Il pose la question de la répartition des Coupes de France et notamment de la pertinence d'organiser 2 coupes de France en septembre et en octobre.

Bruno QUAEGBEUR pense qu'une seule coupe de France fin octobre est suffisante. En effet, plusieurs membres rappellent qu'un début de saison aussi tôt n'est pas en faveur de la préparation physique des pilotes. Il est rappelé également que le CPP se termine fin avril.

Face aux complications sportives et météorologiques, la CNBMX décide de ne pas organiser de Coupe de France pour la fin 2011.

René NICOLAS annonce les dates de la finale du Championnat d'Europe (11, 12 et 13 mai 2012) en France et du Championnat du monde (26 et 27 mai 2012) en Angleterre. Sylvain DUPLOYER annonce que le dernier Bureau Exécutif s'est prononcé favorablement pour une organisation fédérale du Championnat d'Europe. Il pose désormais la question d'une organisation sur une piste permanente d'un club ou d'une piste temporaire dans une salle.

Pour le Président, une organisation en salle serait plus pertinente à cette période de l'année. Jean-Noël FONTAINE précise que cette organisation serait possible à Douai. La CNBMX évoque également la possibilité de Tours. En revanche, suite à une question, Sylvain

DUPLOYER annonce qu'il ne sera pas possible de prévoir cette épreuve sur le site de Serre-Chevalier du fait de conditions météorologiques trop incertaines à cette époque de l'année.

Nicolas CURIE pense qu'il faut déjà définir le rôle de la FFC et de la structure d'accueil. Le Président annonce qu'un cahier des charges devra être réalisé avec la Direction des Activités Sportives très prochainement.

Joël MARTINEZ pense au Zénith de Clermont Ferrand. Par ailleurs, Sylvain DUPLOYER précise que Bercy est une salle plus petite avec un coût important et que les dates sont très prisées à cette époque. René NICOLAS précise qu'une réunion se tiendra début septembre entre l'UEC et l'UCI afin de valider la candidature.

La commission décide donc un retour des candidatures pour le 31 juillet dernier délai. Le Président précise que la FFC doit être une force de conviction envers les comités régionaux et doit permettre d'obtenir des subventions afin de couvrir les frais de construction de la piste.

René NICOLAS annonce les pays retenus par l'UEC pour l'organisation des manches du Championnat d'Europe 2011 : Suisse, France, République Tchèque, Allemagne et Angleterre. La finale se déroulera en Hollande. Les dates des Coupes du monde UCI Supercross 2011 sont les suivantes : 26 et 27 mars, 16 et 17 avril, 21 et 22 mai, 25 et 26 juin.

## 10 – Points divers

Le Président annonce l'achat de 3 odomètres et de 3 clinomètres qu'il se chargera d'acheter.

La CNBMX évoque le cas des représentants des pilotes. Après les deux candidatures reçues de la part de M. Thierry FOUILLEUL et Karen CHARPENTIER, la commission propose un vote lors de l'indoor de Caen (obtention de 50 % des voix des pilotes inscrits à Caen pour être élu).

Bernard BOUTIN présente un nouveau rapport de course. Plusieurs modifications sont opérées.

Enfin, Bernard BOUTIN présente les évolutions de la réglementation BMX à intégrer dans la réglementation FFC. Les évolutions concernent :

- les textes officiels (la note aux clubs, le règlement du Championnat de France des DN, les dossiers d'homologation sont désormais mentionnés),
- les maillots,
- les plaques (épaisseurs des chiffres à 8 mm),
- les grilles de départ sécurisées,
- les points en manche sont validés pour les catégories de challenge à partir de septembre 2010,
- l'interdiction des pédales magnétiques,
- la pente de la butte de départ.

La prochaine CNBMX aura lieu le vendredi 16 avril 2010 au soir et le samedi 17 avril 2010 à Serre-Chevalier.